



En rédigeant ce dossier, ce n'est pas la personne du Ministre de la Sécurité publique (MSP) qui est visée, pour quelle raison que ce soit. Mais il s'agit d'une revue de faits inexpliqués, sinon inexplicables qui ont réellement eu lieu sous sa responsabilité. Ce, depuis qu'il a été nommé en 2020 (**décret 2020-070 du 29 janvier 2020**). En deux ans, les faits suivants se sont produits. Mais de qui parle-t-on donc ? Mais du Contrôleur général de Police Randrianarison Fanomezantsoa Rodellys, évidemment, qui avait pris ses fonctions effectives en février 2020.



Premier fait inexplicablement inexpliqué : la fuite de **Raoul Arizaka Rabekoto**, frappé d'une IST (Interdiction de sortie du territoire) relaté par notre confrère Davis R. de Midi Madagasikara, le 27 février 2020. « (...)

C'est confirmé. L'ancien Directeur général de la Caisse nationale de prévoyance sociale (CNaPS), a réussi à quitter en catimini la Grande île alors qu'il fait l'objet d'une Interdiction de sortie du territoire (IST) suite à plusieurs dossiers de Justice le concernant, en cours de traitement au niveau du Pôle anti-corruption (Pac) et du Bureau indépendant anti-corruption (Bianco). Il se trouverait aujourd'hui à Zurich en Suisse. D'après les informations, il a pris un avion à Nosy-Be et est passé par La Réunion, puis Nairobi avant de rejoindre la Suisse. La question est donc de savoir comment se fait-il que quelqu'un faisant l'objet d'une IST puisse passer nos frontières ? D'autant plus que pour quitter le sol malgache, le président de la FMF a pris un avion où la présentation des documents de voyage (passeport...) était nécessaire avant l'embarquement. Comment se fait-il que les responsables aient pu laisser passer cela ? (...). L'ex-Directeur général de la CNaPS et non moins président de la Fédération malagasy

de football a écopé de 10 ans de travaux forcés et d'une amende de 500 millions d'ariary, ainsi que 10 ans d'incapacité à exercer dans la fonction publique ».

Raoul s'est évaporé.

Il faut savoir qu'à Madagascar, il existe une Direction de la Police de l'Air et des Frontières (PAF), au sein du ministère de la Sécurité publique. Certes, elle travaille conjointement avec des éléments de la gendarmerie et de l'Aviation civile de Madagascar (ACM), et aussi avec les douaniers, mais ce sont les policiers de la PAF qui ont la primauté sur le terrain (Air-Mer-Terre).



Seconde fuite hors de Madagascar, prévisible : celle de **Jean Ravelonarivo**, ancien Premier ministre du Président Hery Rajaonarimampianina, également frappé d'une IST (décidément), en octobre 2021. Selon nos confrères de « la1erefrancetvinfo.fr », le 23 octobre 2021 :

« (...) Arrivé à Mayotte, le samedi 16 octobre 2021 par Kwassa (petite embarcation motorisée) de l'île de Nosy-Be (à 340 km), l'ancien premier ministre malgache était depuis logé à l'hôtel le Maharaja à Mamoudzou, il s'est fait discret pour ne pas éveiller de soupçons. Jean Ravelonarivo, 62 ans, était le premier ministre de Madagascar de 2015 à 2016. Jugé le 27 septembre 2021 par contumace dans une affaire de détournements de deniers publics (plusieurs millions d'euros) de la CNAPS (la Caisse nationale de retraite de Madagascar) entre 2010 et 2018, Il a été condamné à cinq ans de prison ferme. Selon nos informations, le fugitif était en possession d'un visa de séjour de 3 ans, document établi à Madagascar par les autorités françaises. Il a pris l'avion vendredi soir, le 22 octobre en direction de Paris. Il pourrait ensuite s'exiler en Suisse ».

Ravelonarivo s'est évaporé.

Or, vous avez dit Or ?

Madagascar Sécurité. Des faits d'une Police qui va s'évaporant...

Mercredi, 23 Mars 2022 20:56 - Mis à jour Jeudi, 24 Mars 2022 03:45

